



Le Directeur

Département Finances

N/Réf : **CG/MF**

Affaire suivie par Claire GEKAS

Paris le 11 MARS. 2015

Monsieur le Directeur Général,

Lors du Comité des finances locales du 17 février dernier, vous avez annoncé que l'Administration avait comme objectif de mettre en ligne les montants individuels de Dotation globale de fonctionnement durant la première quinzaine de mars, s'agissant des communes et des EPCI.

Il apparaît désormais que cette mise en ligne interviendra au plus tôt au début du mois d'avril, soit dans des délais similaires à ceux de l'an dernier, alors que les conseils municipaux et communautaires disposaient en 2014 de deux semaines supplémentaires pour adopter leur budget.

Sans sous-estimer la complexité qui caractérise la répartition de dotations dont les règles sont modifiées chaque année et définitivement arrêtées dans les derniers jours de décembre, cette information tardive est préjudiciable pour la préparation et le vote des budgets locaux.

En raison des fortes tensions financières et de la montée en charge de la contribution des collectivités au redressement du déficit public, la transmission des montants de DGF est particulièrement attendue par les communes et les EPCI pour ajuster au mieux leur budget et réaliser les arbitrages les moins défavorables possibles en termes de niveau de services publics et d'investissement.

Par ailleurs, l'absence de communication du montant de dotations à percevoir retarde d'autant l'engagement des travaux et des chantiers programmés, ce qui risque d'impacter négativement l'activité des entreprises locales. Étant donné le poids des communes et des intercommunalités dans l'investissement public local, l'impact sur la reprise économique et l'emploi ne doit pas être négligé.

Dans ce contexte, je vous remercie de m'indiquer dans quel délai les informations nécessaires à la préparation du budget seront diffusées dans leur totalité et vous prie également d'inciter les préfetures à la souplesse lorsqu'il s'agira pour elles de réceptionner les budgets votés.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Rollon MOUCHEL-BLAISOT

Monsieur Serge MORVAN
Directeur Général des Collectivités locales
Ministère de l'Intérieur
Place Beauvau
75800 PARIS Cedex 08